



aubon'infos

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE D'AUBONNE



Nouvelle équipe, nouveau départ

page 2

DÉCHETTERIE

Il faudra montrer
patte blanche

page 4

EMS

Le chantier
a démarré

page 5

AGRICULTURE

Le CARRE présente
son projet d'abattoir

page 6

CYBERATTAQUES

Les collaborateurs
ont été sensibilisés

page 8

Votre municipalité se présente

Entrée en fonction en juillet, la nouvelle équipe a immédiatement retroussé ses manches. Cinq personnalités aux parcours de vie et savoir-faire très variés. Petit aperçu de leurs trajectoires et de leurs dicastères.



Yves Charrière



Sandra Linder



Laurent Auchlin

Administrateur de l'entreprise familiale et officier général, cet ingénieur ETS a longtemps été intéressé par la politique locale sans trouver le temps de s'y consacrer. Cela a changé en 2013, quand il a choisi d'entrer au Conseil communal. En mars dernier, il est élu municipal et devient, dans la foulée, notre nouveau syndic. Né à Aubonne, il y a toujours vécu. Âgé de 53 ans, il est marié, père d'une fille et de deux fils (23, 20 et 18 ans). Dans ses moments libres, il s'intéresse à l'histoire, pratique le ski et la pêche en rivière. ■

Ses dicastères : Administration générale, Personnel communal, Bâtiments communaux, Bâtiments scolaires et conciergerie, Sécurité publique, Police, Protection civile, Pompiers SDIS, Piscine et personnel, ARCAM.

Municipale depuis 2016, unique sortante réélue, elle s'est impliquée en politique dès 1999. D'abord à l'Assemblée constituante vaudoise (jusqu'en 2002) puis durant trois législatures au Conseil communal, qu'elle a présidé de 2008 à 2010. Juriste de formation, elle a exercé la fonction de conservatrice du Registre foncier pendant 28 ans, successivement à la tête des bureaux d'Aubonne, Aubonne-Rolle et Morges. Elle a grandi à Etoy et a effectué sa scolarité à Aubonne, où elle réside depuis 1988. À 56 ans, mariée et mère de deux enfants adultes, elle apprécie la pratique de la marche, du ski de fond et du ski alpin. ■

Ses dicastères : Écoles, Forêts, Alpagnes, Vignes, Parc naturel régional Jura vaudois, Naturalisations, Commission Suisse-Etrangers.

Après une naissance et une enfance dans la région genevoise, il est devenu analyste financier. En 2017, il a créé à Aubonne, avec deux associés, une société de conseils en investissements destinée aux clients professionnels. Habitant Montherod depuis plus de 25 ans, il fait partie du Conseil général durant plus de 15 ans avant d'être élu municipal de la commune fusionnée ce printemps. Marié, père de trois filles (entre 16 et 21 ans), il est membre d'une harmonie, d'un groupe de joueurs de cors des Alpes, de l'Abbaye d'Aubonne et de la Société de tir de Gimel. Il suit aussi avec intérêt le rugby et le hockey. ■

Ses dicastères : Finances, Parcs et jardins, Cimetières, Jardins potagers, Chemins et cours d'eau, Voirie, Déchetterie, Cultes.

Mot du **syndic**

Au printemps, vous avez plébiscité le renouveau en élisant une Municipalité très remaniée. Nous avons entendu votre désir de changement et nous nous sommes immédiatement mis à le concrétiser !



Nicolas Suter

Né à l'hôpital d'Aubonne il y a bientôt 50 ans, il vit à Aubonne avec son épouse et ses trois enfants. Membre du Conseil communal durant 19 ans (qu'il préside en 2006-2007), il a été élu à la Municipalité ce printemps. Député au Grand Conseil vaudois, il s'implique aussi dans le monde associatif (Cinéma REX, JobTrek, Mercy Ships). Il travaille aux Services industriels de Genève comme responsable des partenariats dans le domaine de l'énergie. Il aime la montagne, le tennis, les bons livres d'histoire et le temps passé en bonne compagnie. ■

Ses dicastères : Services industriels, Service des eaux, Service du gaz, Police des constructions, Urbanisme et aménagement du territoire, Routes et places publiques, Éclairage public, Énergie et environnement.



Lorette Killias Leutwiler

Née à la Nouvelle-Orléans, cette Grisonne d'origine a grandi notamment à Fribourg, Houston et Hong Kong. En terres vaudoises dès 1998, elle s'installe à Aubonne en 2008. Elle y est devenue conseillère communale en février 2017, avant d'être élue à la Municipalité en mars dernier. Économiste de formation, elle a fondé son agence LKL Marketing & Communication. Elle a 48 ans, est mariée et mère de deux filles (9 et 14 ans). Parmi ses loisirs favoris : la course à pied, les trails, le ski ou encore la lecture. ■

Ses dicastères : Affaires sociales, ARAS-MAC, AJEMA Petite enfance, Affaires culturelles, Sociétés locales, Tourisme, Sports, Arboretum, Littoral Parc, Informatique, Communication, Mobilité, Transports publics, Office de la population, Bibliothèques.

Nous avons commencé par réorganiser les dicastères pour tirer parti de nos compétences très différentes et complémentaires. Il y a ainsi un spécialiste des finances aux finances, un spécialiste de communication à la communication, un professionnel du bâtiment aux bâtiments, etc. C'est solide et cohérent.

Nous avons aussi rapidement défini des objectifs de législature autour de six grands axes : infrastructures, mobilité et urbanisme ; énergie et environnement ; écoles et jeunesse ; développement économique ; cohésion sociale ; communication.

La place manque ici pour citer tous les projets que ces objectifs regroupent. Il y a bien sûr l'aménagement de la place de la Gare, que nous voulons réaliser dans les cinq ans. La question du trafic de transit, que nous allons traiter avec toutes les communes concernées, y compris celles exploitant des gravières. Il y a la planification « École 2040 », qui implique notamment une redistribution des élèves entre les sites de Féchy, du Chêne et du Château. Il y a le développement économique, qui intègre les commerçants, ou encore la réussite de la fusion avec Montherod, qui doit aller plus loin qu'une simple union des territoires pour réellement exister.

La diversité de ces projets est impressionnante — une Municipalité doit vraiment toucher à tout — et c'est bien ce qui rend ce travail passionnant. Nous nous y sommes lancés avec enthousiasme. Je peux rester serein : cette équipe — définitivement une belle cordée ! — va mériter la confiance que vous avez placée en elle. ■

Yves Charrière, syndic



Un sésame pour la **déchetterie**

Dès le premier janvier, les Aubonnois devront montrer patte blanche à Chétry. Une mesure rendue nécessaire par le tourisme des déchets, qui coûte de plus en plus cher à la Commune.

Notre facture «Taxe déchets» va arriver ces prochains jours. Dans son enveloppe, un document inédit à ne pas manquer : une carte de légitimation pour la déchetterie de Chétry. Dès 2022, nous devons pouvoir la présenter lors de nos visites.

Le nouveau sésame était devenu inévitable. Ces dernières années, toutes les Communes de la région ont resserré l'utilisation de leurs déchetteries. Toutes, sauf Aubonne. Conséquence ? «*De plus en plus de gens d'autres communes préfèrent faire quelques*

kilomètres de plus pour venir déposer librement leurs déchets chez nous !», répond le municipal Laurent Auchlin. «On observe cela surtout le samedi matin.» À Chétry, pas de contrôle de l'identité ou du lieu de résidence des visiteurs. Même quand les plaques des véhicules ne sont pas vaudoises (leur conducteur peut habiter la commune). Ce sont les tonnages qui révèlent l'augmentation du tourisme des déchets.

Pour tous les types de déchets normaux, «Aubonne est un bon élève, ses chiffres sont ceux attendus d'une commune

de sa taille.» Le constat est diamétralement opposé pour ce qui concerne les déchets encombrants. Ces sept dernières années, leur quantité est nettement en hausse à Chétry : de 20,2 à 33,6 kg par habitant ! Des chiffres supérieurs aux moyennes cantonales et régionales qui, elles, affichent même une baisse (de 28,5 à 27,9 kg pour le canton, de 28,5 à 25,6 kg pour la région).

«*Il y a un lien direct*», souligne Laurent Auchlin : «*L'augmentation à Aubonne est parallèle aux mesures restrictives prises dans les déchetteries voisines !*»

D'un point de vue environnemental, peu importe où nos déchets sont triés tant qu'ils le sont localement. Du point de vue financier, par contre, l'augmentation à Chétry pose problème. L'élimination est bien sûr facturée par les entreprises exploitant les déchetteries (l'entreprise Desa dans notre cas). Plus il y a de déchets, plus les Communes paient. Le tourisme des déchets suscite donc un surcoût pour les citoyens aubonnois.

Les Municipalités de la région ont choisi des parades plus ou moins technologiques, contraignantes et coûteuses. Ici, la barrière ne s'ouvre qu'avec une carte à puce. Là, les déchets encombrants sont mesurés, pesés et leur tri est immédiatement facturé à celui qui les dépose.

À Aubonne, on a préféré une solution plus simple. La carte est infalsifiable, mais elle n'est pas une clé électronique. Pas besoin de la brandir à l'entrée du site, mais il faudra la présenter à la demande (systématiquement, quand

on apportera un gros chargement). Lors du lancement en janvier, la Commune privilégiera la sensibilisation.

«*Le contrevenant risquera d'abord une gentille remarque*», précise Laurent Auchlin. «*Puis un simple refus d'accès au site.*» Cette «gentillesse» est nécessaire, rappelle le municipal, car taper trop fort pourrait être contreproductif. «Le risque est que le contrevenant préfère déverser ses ordures dans la nature. Tout le monde serait perdant.»

Facile à mettre en place, la carte n'est qu'une mesure intermédiaire. «Elle s'inscrit dans la révision complète de la gestion des déchets que nous aimerions concrétiser d'ici un à deux ans.»

Parmi les projets, l'installation d'éco-points en plusieurs endroits de la commune. Avec des conteneurs suscitant moins de bruits et moins d'odeurs. Les modèles récents sont dotés d'une sonde laser qui mesure le taux de remplissage, ce qui permettra de limiter les tournées de ramassage au strict minimum.

Leurs déchets seront amenés par train à Tridel, sans passer par Chétry, comme le sont nos poubelles blanches actuellement. ■

« Ne payez pas le recyclage deux fois ! »

Personne n'aime payer une facture. Alors pourquoi sommes-nous encore autant à payer deux fois celle de certains déchets ? «*Le prix de nombreux biens comprend une taxe anticipée de recyclage (TAR)*», rappelle Laurent Auchlin. «*Celui qui amène sa TV à la déchetterie a payé l'élimination lors de son achat, puis il la paie une seconde fois avec la taxe communale ...*» Le prix des appareils électroniques et électroménagers comprend une TAR. «*Mais aussi les bouteilles en PET ou encore les cartons d'emballage. Il vaut donc mieux les ramener en magasins !*» C'est bon pour la nature et mieux pour le citoyen et sa Commune.

Le chantier de l'EMS est lancé

Vous l'avez peut-être déjà constaté : les travaux pour le nouvel EMS des Clos d'Aubonne, juste sous l'hôpital, viennent de commencer. Ils dureront environ deux ans.

Le chantier a débuté fin octobre par le défrichage de la parcelle choisie. Au début de ce mois, place au décapage

de toute la surface. Un cheminement sécurisé pour les piétons est aménagé le long du chemin des Allobroges, il restera jusqu'à la fin du chantier. Ensuite, ce seront les travaux de terrassement, suivis par ceux du gros œuvre.

Parallèlement, la Municipalité profitera de renouveler ses canalisations présentes au nord et sud (un préavis sera prochainement proposé au Conseil communal).

L'EMS des Clos d'Aubonne fera partie de l'Ensemble hospitalier de La Côte. Deux services seront assurés dans ses espaces lumineux : gériatrie et psycho-

gériatrie de l'âge avancé. L'institution comptera 56 lits ainsi que 12 places d'accueil temporaire. Quelque 70 collaborateurs y travailleront.

Ce projet d'envergure (4'680 m², 18 millions de francs investis) a été initié en 2010 déjà (voir Aubon'infos n° 2). Conçu pour s'intégrer dans son environnement, le bâtiment répond aux standards «Équivalence Minergie P Eco». La mobilité n'a pas été oubliée : le site comprendra 90 places de parking, plus de 70 places pour deux roues ainsi qu'un nouvel arrêt de bus. ■



L'abattoir de Rolle pourrait déménager en Chétry. Ce projet, bientôt mis à l'enquête, ravive un débat plus large : comment produire au mieux la viande pour les 95%* des consommateurs suisses ? Nous donnons la parole aux différentes parties.

Le projet, présenté par ses initiateurs

«A nos yeux, les avantages de ce petit abattoir moderne sont nombreux pour la région. Notamment pour les consommateurs, qui seront assurés de la qualité et de la provenance de la viande tout en soutenant l'économie locale.

Maillon central de la chaîne de production de la viande, cet abattoir permettra en effet de pérenniser les métiers de boucher, d'agriculteur-éleveur et de fermier. L'agriculture occupe plus de 40% du territoire des districts de Morges et de Nyon. La maintenir, c'est assurer la qualité de vie des habitants de la région. Un abattoir à proximité permet égale-

ment de réduire le stress ressenti par les bêtes. C'est un avantage non négligeable pour le respect de l'animal, comme pour la qualité de la viande.

A noter que le nouvel abattoir s'inscrit dans le Projet de développement régional agricole ouest vaudois, soutenu par le Canton et la Confédération. Projet dont l'objectif est de valoriser les produits alimentaires et les prestations agrotouristiques de la région. Les autres projets soutenus par ce financement sont la Maison des vins de La Côte, la Fromagerie de l'Etraz Gruyère AOP ainsi que l'Harmonie d'alpage située dans

le périmètre du Parc naturel régional du Jura vaudois.

Nous comprenons bien sûr que l'arrivée d'un abattoir dans la commune puisse préoccuper les habitants. Que ce soit au niveau de l'afflux de trafic, du recyclage des déchets, de la pollution sonore ou encore de la quantité de bêtes abattues.

Charles-Bernard Bolay, président de notre association, tient à rassurer la population sur chacun de ces points. Tout d'abord, cet abattoir, l'un des derniers en Suisse romande à être

*selon le sondage Swissveg de 2020

détenu par des bouchers et éleveurs régionaux, restera un petit abattoir. Il est prévu d'y abattre quelque 2'500 bêtes par année (dont environ 1'900 porcs). Seuls les petits transporteurs pourront y accéder. En effet, il n'est pas possible de regrouper les animaux provenant de différents élevages.

Ensuite, un abattoir ne produit que peu de nuisances sonores, le travail étant assuré à l'intérieur.

Enfin, l'installation comportera un centre de tri pour les produits carnés : tous les déchets — des os à la graisse, en passant par la peau — seront recyclés et revalorisés. Dans cette même volonté de durabilité, il produira sa propre énergie grâce à son toit entièrement recouvert de panneaux solaires.

Bref : un abattoir régional permet de réduire l'empreinte écologique des transports et de garantir aux consommateurs des produits régionaux transformés par des artisans bouchers ou des agriculteurs pratiquant la vente directe. Pour les consommateurs, un abattoir tel que celui-ci, à l'instar d'une fromagerie ou d'une cave vigneronne, participe au maintien économique régional et au développement d'un cadre de vie dont nous sommes tous bénéficiaires.» ■

Le CARRE
(Coopérative de l'Abattoir
Régional de Rolle et Environs)
www.abattoir-lacote.ch

Les avis d'une **Aubonnoise** et d'un **Aubonnois**

« Contre l'évolution de notre société »

Quand ce projet a été débattu au Conseil communal, il a soulevé beaucoup d'oppositions. Le problème du bruit et du trafic supplémentaires a bien sûr été évoqué. Celui de la protection des sols aussi: le sol du site est très pollué (il l'était déjà avant la déchetterie), la profusion d'eau utilisée pour nettoyer l'abattoir ne risque-t-elle pas d'entraîner les polluants dans les sols de la vallée de l'Aubonne ? Moi, je m'opposais à ce qu'un terrain communal public – il n'y en a plus beaucoup – revienne à une entreprise privée.

A mes yeux, pourtant, il faut aussi intégrer le débat dans son contexte plus large. La consommation de viande est très lourde pour l'environnement et l'égalité animale est toujours plus reconnue. La population suisse est

sensible à ces arguments écologique et éthique: elle consomme moins de viande et le nombre de personnes végétariennes est en forte augmentation. La tendance voudrait donc que l'on diminue le nombre d'abattoirs. Ce projet va dans la direction contraire.

Marie-Christine Saxer Studer,
habitante de Pizy,
ancienne conseillère communale aubonnoise

« Mieux pour les animaux et pour la nature »

Par sa topographie, notre région implique de vastes surfaces impropres aux cultures. La seule manière pour les agriculteurs de les valoriser est le pâturage, et donc l'élevage. Nous tenons à faire cet élevage dans le plus grand respect de l'animal et de l'environnement, et ce projet est important pour y parvenir.

Nos bêtes naissent chez nous, nous voulons les accompagner jusqu'à la fin.

Quelques dates-clés

1997 Un groupe d'agriculteurs et de bouchers reprend l'abattoir communal rollois fermé et fonde le CARRE.

2012 Rolle veut installer une voirie à l'emplacement de l'abattoir et demande au CARRE de déménager.

Dès 2012 Région de Nyon et l'Association de la région Cossonay – Aubonne – Morges (ARCAM) soutiennent la commune de Rolle et la coopérative CARRE dans la recherche de solutions foncières et économiques.

Juin 2021 La commune d'Aubonne accorde au CARRE un droit de superficie en Chétry.

Décembre 2021 Finalisation du dossier d'architecture pour la mise à l'enquête

2023 2027 Construction du nouvel abattoir.

Un abattoir régional rend cela possible: j'y amène une bête, sur rendez-vous, après un court trajet. C'est ce qu'il y a de mieux pour elle. Nous ne voulons pas simplement charger nos bêtes dans des camions et les envoyer à l'autre bout de la Suisse (même si ces transports sont encore acceptables par rapport à ceux pratiqués dans d'autres pays), ce qui suscite plus de stress pour elles et plus de pollution.

A raison, les consommateurs privilégient de plus en plus les produits locaux et régionaux. Avec un abattoir régional, nous nous inscrivons précisément dans cette évolution. ■

Christian Streit, agriculteur,
viticulteur et éleveur Bio à Aubonne,
conseiller communal

Les collaborateurs ont été sensibilisés



Aubonne a réagi rapidement après l'attaque informatique de Rolle. Mais les Communes restent très seules dans ce domaine ultraspécialisé.

La cyberattaque contre Rolle ce printemps n'avait rien d'exceptionnel. Plusieurs communes suisses avaient déjà été attaquées avant elle, Montreux et ses voisines l'ont été le 10 octobre. Certaines, contrairement à Rolle, avaient même accepté de payer la rançon demandée pour que les données volées ne soient pas publiées. La large médiatisation de l'affaire n'en a pas moins causé une brûlante piqûre de rappel dans les populations.

À Aubonne, la réaction a été immédiate. Fraîchement élue, la municipale en charge de l'informatique Lorette Killias Leutwiler, a aussitôt demandé un audit de la sécurité. «À la suite de celui-ci, nous avons pris des mesures sur plusieurs fronts», précise la municipale. «Nous avons renforcé la sécurité de nos serveurs et de nos logiciels. Nous avons aussi sensibilisé nos utilisateurs.»

Ce dernier point est important. Peu

importe la taille de l'administration, il suffit qu'une seule personne ouvre un fichier contenant un logiciel malicieux pour qu'une brèche soit ouverte. «Nous avons donc mis en place une formation. Les derniers cours ont été donnés cette semaine, tous nos collaborateurs les ont désormais suivis.»

Les réflexes appris éviteront un bon nombre de mésaventures. Même s'il faut se rendre à l'évidence : personne, vraiment personne n'est à l'abri de hackers professionnels et bien décidés. «C'est aussi pour cela qu'on donne le moins d'information possible. Il ne faut ni intéresser ni provoquer les pirates. Garder un profil bas fait partie des mesures de sécurité!»

L'affaire rolloise aura rappelé une autre vérité douloureuse : les Communes sont laissées très seules dans ce domaine qui est de leur autorité. Des experts cantonaux et fédéraux se tiennent à dispo-

sition en cas de problèmes, comme ils l'ont été pour Rolle et Montreux.

«Mais ce serait bien s'ils pouvaient nous soutenir davantage en amont aussi», conclut Lorette Killias Leutwiler. ■

Quelques conseils de «cyberhygiène»

- 🔒 Utilisez un mot de passe différent pour chaque service en ligne.
- 🔒 Optez pour un gestionnaire de mots de passe (KeePass, 1Password, Dashlane...) qui permet d'utiliser des mots de passe complexes sans avoir besoin de les mémoriser.
- 🔒 N'envoyez jamais d'informations sensibles (mot de passe, données de cartes de crédit...) par courriel.
- 🔒 Vérifiez sur haveibeenpwned.com si des services en ligne utilisant votre adresse courriel ont été compromis et si oui, changez les mots de passe concernés.